



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation

UF « pratiques compétitives du ski nordique de fond et de ses activités dérivées dont le biathlon du Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

Réf : arrêté du 26 avril 2013

Conditions d'accès : Peuvent accéder au second cycle les stagiaires répondant aux deux conditions suivantes :

- avoir validé le premier cycle ;
- être titulaire de l'attestation de réussite à l'épreuve de la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne ou de l'attestation de réussite aux épreuves de l'examen de la formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne ou de l'attestation de réussite aux épreuves de l'examen de la partie commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif.

Objectifs de la formation : Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

La formation consiste à permettre au stagiaire de s'adapter, de développer ses connaissances et de se perfectionner

Durée de la formation : UF « pratiques compétitives du ski nordique de fond et de ses activités dérivées 35 h

Lieu : CNSNMM 1848 routes des Pessettes 39220 PREMANON

Du lundi au vendredi de 8h30 -12h00 et 13h30 -17h00

Contenu et déroulement pédagogique, moyens pédagogiques :

Equipe pédagogique composée de 6 formateurs du CNSNMM et de la FFS – Tous moyens pédagogiques – Memento de l'enseignement du ski

Programme :

- la connaissance du cadre général d'organisation de la Fédération française de ski ;
- la mise en oeuvre d'une compétition fédérale ;
- la connaissance des fondements théoriques de l'entraînement et ses principes généraux ;
- le développement des savoirs faire dans le domaine de la pratique compétitive des activités dérivées ;
- la prise en compte des éléments nécessaires à l'encadrement d'un club de ski dans le respect de la sécurité et de l'éthique ;
- à contribuer à assurer l'entraînement des pratiquants dans le respect de la sécurité et de l'éthique professionnelle ;
- à aborder les principaux enjeux de développement de la pratique compétitive pour les jeunes catégories ;
- à susciter le besoin de formation auprès des stagiaires.

Modalités d'évaluation de l'UF « pratiques compétitives du ski nordique de fond et de ses activités dérivées dont le biathlon »

1. Un écrit portant sur l'activité dérivée déterminée annuellement par la section permanente du ski de fond de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne (coefficient 1 ; noté sur 20) ;
 2. Un écrit relatif aux règlements et au fonctionnement de la Fédération française de ski (coefficient 1 ; noté sur 20) ;
 3. Une épreuve orale portant sur les principes de l'entraînement (coefficient 2 ; noté sur 40).
- Les candidats ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves avec au moins 20 points à l'épreuve 3 sont déclarés admis.

C.N.S.N.M.M.
 Site de l'E.N.S.M.
 1848, route des Pessettes
 39220 PREMANON
 Tél 03 84 60 78 37 - Fax 03 84 60 77 93



1848, route des Pessettes
 39220 PREMANON
 Tél. : 03 84 60 78 37
 www.cnsnm.sports.gouv.fr

